

Les actes juridiques

Par **rita04**, le **31/10/2013** à **17:27**

Bonsoir,

Je suis actuellement étudiante et je viens de débiter dans le droit. J'aurai en réalité besoin de quelques conseils. J'ai une dissertation à rendre prochainement ayant pour sujet " Les actes juridiques", je ne vous le cache pas, j'ai les problématiques en horreur [smile17]

Auriez-vous une idée svp ?

Merci d'avance.

Par **Muppet Show**, le **31/10/2013** à **17:32**

Bonjour,

et vous qu'en pensez vous?

Par **rita04**, le **31/10/2013** à **17:45**

C'est peut être maigre pour une problématique bien fondée mais ce que j'aurai traité c'est surtout en quoi les actes juridiques sont une source de droit et d'obligation ? :S

Par **Muppet Show**, le **31/10/2013** à **17:55**

en général, quand on entend acte juridique, il y a toujours un prof qui demande:

quel est la différence entre un acte juridique et un fait juridique?

ça pourra surement être utile, après la problématique n'a pas l'air trop mal, mais n'oubliez pas qu'un sujet comme ça c'est surtout pour exposer le principe, donc cernez le bien...

Par **rita04**, le **31/10/2013** à **18:04**

En réalité les faits juridiques seront un sujet d'exposé, donc j'estime que je n'aurai pas à en parler durant ma dissertation mais si vous avez d'autres propositions je suis preneuse.

Merci beaucoup pour votre réponse "mopette08".